



Pôle Neurosciences

PROFIL DE POSTE Psychologue clinicien à 40% Chirurgie d'affirmation de genre - Service d'Urologie

Codification du document :	Rédacteur(s) :	Service des psychologues Dr Lucas Freton
Date d'application : Septembre 2025	Approbateur(s) :	Dr Lucas Freton Service des psychologues Direction des Ressources Humaines
	Gestionnaire(s) :	Direction des Ressources Humaines

LOCALISATION ET RATTACHEMENT

PRESENTATION GENERALE DU SECTEUR D'ACTIVITE

Le service d'urologie du CHU de Rennes prend en charge toutes les pathologies du système urinaire ou génital. Il traite médicalement ou chirurgicalement les maladies telles que les cancers (prostate, rein, vessie, testicule), les difficultés pour uriner, les calculs du rein et de l'uretère (colique néphrétique), l'infertilité masculine, les troubles de l'érection ainsi que les fuites d'urine. Le service effectue les transplantations rénales et s'occupe également du retentissement urinaire des pathologies neurologiques en partenariat avec d'autres spécialités médicales. Il accompagne depuis 2021 les patient.e.s engagé.e.s dans un parcours de chirurgie d'affirmation de genre.

- Hospitalisation au Centre Chirurgical et Interventionnel au 6A : 25 lits d'urologie.
- Hospitalisations de semaine au Bloc Hôpital : 10 lits (post urgences, séjours courts)
- Consultations externes

Le développement de la chirurgie reconstructrice urogénitale a permis la mise en œuvre de la chirurgie d'affirmation de genre et l'accompagnement de patient.e.s dans leur parcours de transition. Des consultations ont commencé fin 2020 et les interventions ont débuté courant 2021 (orchidectomies). Les vaginoplasties ont débuté en janvier 2022 et le développement des chirurgies masculinisantes en 2023 (métaïdoïoplasties ; phalloplasties), dans un travail conjoint mené avec l'équipe de chirurgie plastique et reconstructrice du CHU.

L'activité du psychologue se situera plus spécifiquement sur la question de la transidentité, en amont et en aval de la chirurgie. La création du poste de psychologue est concomitante de la création du temps infirmier dédié au parcours de chirurgie d'affirmation de genre. L'accompagnement sera proposé à l'ensemble des patient.e.s au moment de la consultation initiale avec le chirurgien (visio). La rencontre avec le psychologue pourra se réaliser quelques mois plus tard, lors de la première venue du/de la patient.e.

Cette activité étant en phase d'initiation et de croissance, il est possible que les missions du psychologue soient réévaluées en termes de quotité de temps et qu'elles viennent éventuellement à se déployer au-delà de la spécialité de chirurgie, dans une dynamique d'interdisciplinarité.

L'organisation des consultations de parcours de chirurgie génitale d'affirmation de genre se réalisera dans le cadre des hôpitaux de jour, en parallèle des consultations du Dr FRETON, chaque mardi.

Le poste de psychologue comprend également l'accompagnement des patients des autres spécialités d'urologie (cancérologie, neuro-urologie, urologie fonctionnelle) au sein du service d'hospitalisation ou en consultations externes, sur demande directe des patients ou pour des demandes ponctuelles prioritaires par l'équipe médico soignante.

LIEU D'EXERCICE

- CHU-Hôpital Pontchaillou. Service d'Urologie, Centre Chirurgical et Interventionnel et Bloc Hôpital.

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

- DRH
- Direction du Pôle Neurosciences

RELATIONS FONCTIONNELLES PRINCIPALES

- Pr C.-K. Bensalah, chef de service d'Urologie.
- Membre de l'équipe pluridisciplinaire, le psychologue collabore étroitement avec les professionnels du service d'urologie, dont l'équipe chirurgicale et l'équipe soignante, et plus particulièrement le Dr L. Freton, chirurgien urologue, ainsi que l'IDE dédié à la chirurgie d'affirmation de genre au sein du service d'urologie.
- Service des psychologues

ACTIVITES**CLINIQUES :**

- Soutenir la subjectivité et l'autonomie psychique du/de la patient.e par le biais d'entretiens cliniques
- Contribuer activement à la continuité de sa prise en charge psychologique tout au long du parcours de chirurgie et de soins
- Effectuer un repérage et un accompagnement des éventuelles difficultés rencontrées par le/la patient.e sur le plan psychique
- Participer à la réflexion pluridisciplinaire autour des prises en charge et soutenir l'engagement des équipes soignantes, leurs initiatives et réflexions
- Se rendre disponible auprès de l'entourage dans cette étape singulière de la chirurgie
- Réaliser des transmissions écrites dans le dossier patient et transmissions orales auprès des équipes soignantes
- Participer aux réunions de concertation pluridisciplinaire (1^{er} lundi de chaque mois), aux transmissions, aux réunions d'équipe
- Assurer une coordination avec les psychologues des autres services et avec le libéral pour assurer une continuité des soins
- Lien avec les structures extérieures sanitaires, médico-sociales et associatives.

INSTITUTIONNELLES :

- Contribuer à la structuration de la profession au CHU en participant notamment aux Collèges mensuels du Service des psychologues et en s'investissant dans ses commissions
- Encadrement et tutorat des stagiaires psychologues.
- Participer à la continuité des prises en charge psychologiques dans le service et au sein de l'établissement

FONCTION FORMATION-INFORMATION-RECHERCHE) :

- Actualisation permanente des connaissances et réflexion sur sa pratique et son positionnement professionnel
- Participation à des actions de formation et de recherche au sein du CHU et à l'extérieur (formation personnelle et continue, communications orales lors de journées d'études, tables rondes etc., projets de recherche)
- Entreprendre, susciter, participer à des travaux de recherche et sur la pratique professionnelle ; communiquer les résultats de ces travaux dans des congrès, séminaires et revues professionnelles.

EXIGENCES DU POSTE

DIPLÔME(S) PROFESSIONNEL(S) REQUIS :

DESS ou Master 2 de Psychologie clinique et/ou pathologique (cf. décret No 91-129 du 31 janvier 1991 portant sur le statut particulier des psychologues de la Fonction Publique Hospitalière).

EXPERIENCE(S) SOUHAITEE(S)

Expérience en établissement de santé appréciée.

CONDITIONS D'EXERCICE

Temps de travail : 0,4 ETP. Le poste est à pourvoir dès que possible

Ethique et déontologie professionnelles (respect du code de déontologie en vigueur)

Travail en équipe pluridisciplinaire et en partenariat avec les réseaux de prise en charge existants

Autonomie tant dans l'organisation que le choix des modes d'intervention

Organisation du planning de travail en lien avec les organisations de service : le mardi idéalement pour les consultations et le premier lundi de chaque mois pour la RCP

**CE PROFIL DE POSTE PEUT ETRE MODIFIE EN FONCTION
DES EVOLUTIONS DU SERVICE OU INSTITUTIONNELLES**